

**Docteur Jennes Serge**

Anesthésiste Intensiviste

Licencié en évaluation du dommage corporel

Centre des brûlés de Charleroi et de Bruxelles

- Hôpital militaire Reine Astrid Centre des brûlés rue Bruyn 1120 Bruxelles
- GHdC IMTR Centre des brûlés rue de Villers 1 6280 Loverval

Cabinet :

- Pré St-Jean, 10 7180 Seneffe

Seneffe, le 14.03.2022

A Mme Isabelle Daneels de la Fondation des brûlés via [isabelle.danneels@burnsfoundation.eu](mailto:isabelle.danneels@burnsfoundation.eu)

Sinistre du 13 décembre 2017 concernant Monsieur ARBIB Fouad, né le 03.02.1979, domicilié à Scheldekauter, 735 à 9600 Ronse.

**Rapport III de l'Expertise médicale  
unilatérale du 20 décembre 2021**

Etaient présents à cette séance d'expertise médicale :

- l'intéressé, Monsieur ARBIB Fouad et son épouse,
- le Docteur LAMBERT, médecin traitant de Monsieur ARBIB et/ou une amie du couple,
- Madame Françoise SMETS, assistance sociale de la Fondation.

La séance s'est tenue en mon cabinet sis Pré Saint-Jean, 10 à 7180 Seneffe, de 15 heures à 16 heures.

L'intéressé était demandeur d'explications quant aux courriers reçus d'ETHIAS en septembre et novembre 2021, concernant un accord-indemnisation dans l'accident du travail dont il a été victime, le 17 décembre 2017.

Pour rappel, l'intéressé a été consolidé par le Médecin Conseil d'ETHIAS, le Docteur Michel DEVOS, avec une incapacité économique permanente de 8 %.

Nous avons déjà rédigé un courrier en néerlandais marquant notre profond désaccord avec cette incapacité permanente économique nettement insuffisante. Il semblerait que le Médecin Conseil d'ETHIAS, en l'occurrence le Docteur Michel DEVOS, n'ait pas pris en compte la greffe rénale dont l'intéressé a bénéficié en mai 2019.

Les plaintes actuelles (20.12.21) sont :

- Démangeaisons au niveau des cicatrices de brûlures malgré une hydratation régulière quotidienne.
- Fatigue chronique.
- Cicatrices douloureuses notamment lors de certains mouvements ou lors de contacts ou lors de changements climatiques.
- Troubles de la mémoire surtout caractérisés par un oubli notamment des médicaments.
- Mélancolie, dépression.
- Problèmes de libido liés à une atteinte cicatricielle de brûlures au niveau des organes génitaux externes.

La vie en famille est devenue difficile avec notamment des enfants dont sa fille qui s'interroge sur le fait que son papa ne travaille pas.

Nombreuses visites chez différents spécialistes dans le cadre de son suivi de son greffon rénal implanté dans la fosse iliaque gauche, avec une visite une fois par trimestre chez le Docteur **MAHIEU Elien**, néphrologue à l'AZ Glorieux à Renaix. Pour rappel, le Docteur MAHIEU a placé l'intéressé en incapacité de travail du 01.01.22 au 31.12.22, pour cause de prolongation de maladie.

Elle a revu l'intéressé le 25.11.21.

Elle rappelait comme :

➤ Antécédents :

- En **2009** : œsophagite avec persistance de pyrosis et une gastrite atrophique avec un Helicobacter positif.
- En **mars 2009** : contact tuberculeux avec intradermo positive nécessitant la prise de Nicotibine 1x/j. et de Pyrodixine 1x/semaine.
- En **octobre 201** : placement du sonde JJ pour lithiase urinaire.
- **Décembre 2017** : brûlures par vapeur et vinaigre à 80° ayant entraîné une brûlure de 30 % au niveau du flanc du dos, des deux membres supérieurs, des organes génitaux externes et des deux jambes sur une surface de 30 % avec survenue d'une insuffisance rénale aiguë.
- Le **22.03.2018** : thrombus au niveau de l'oreillette droite traitée par Urokinase.
- Le **04.05.2019** : première transplantation rénale dans la fosse iliaque gauche.
- Le **08.08.2019** : protocole de biopsie montrant un rejet médié par les cellules T.
- En **janvier 2021** : fracture du poignet droit traité par embrochage.
- En **juin 2021** : protocole de la biopsie rénale notant un IFTA grade AB justifiant l'arrêt du Médrol.

➤ Allergies : pas d'allergie connue.

➤ Traitement actuel :

- Advagraf, capsule retard 2 mg, 1x/j. à 8h (il s'agit de tacrolimus un immunosuppresseur)
- Cellcept 500 mg, 2 co./j, 1 le matin et 1 le soir
- Coversyl 5 mg, 1 le matin
- Dafalgan 1 gr en cas de douleurs, maximum 3x/j.
- D Cure 25 unités, 1x/semaine.
- Domperidone 10 mg, 3x/j.
- Escitalopram 15 mg, 1 le matin.
- Lipitor 30 mg, 1 le soir.
- Lyrica 75 mg, 1 le soir.

- Oméprazole 40 mg, 1 le matin.
- Xyzall 5 mg, 1x/j.

A l'anamnèse du Docteur MAHEU, l'intéressé parlait d'attaque de panique, de peur de redevoir retourner en dialyse.

L'intéressé nous remet également une prise de sang datant du 26.10.17 (soit quasi deux mois avant l'accident du travail qui le conduira en hémodialyse ultérieurement) et qui s'avérait normale avec une créatinine à 1,05 mg/dl et une filtration glomérulaire estimée à 90 ml/min. par  $1m73^2$ .

L'intéressé nous apprend également que sa mutuelle Bond-Moyson Socialistis 311 le paie actuellement.

ETHIAS aurait payé l'intéressé jusqu'en novembre 2020.

L'intéressé nous rappelle qu'il bénéficie de biopsies rénales de contrôle et, que la première fois, un rejet du greffon avait été démontré.

Il est suivi pour se faire par le Docteur E. MAHEU de Renaix.

Il bénéficie également de visites régulières chez le cardiologue, 1x/an, de kinésithérapie à raison de 3x/semaine, d'une visite chez le brûlologue le Professeur Stan MONSTRE 1x/an et l'ophtalmologue 1x/an.

Il ne serait plus allé voir de psychiatre depuis 2019.

L'épouse de l'intéressé nous rappelle que son mari était un travailleur et quelqu'un d'enjoué, qui aimait bricoler dans la maison.

A l'heure actuelle, il ne bricole plus et est plutôt anxieux et dépressif.

### EXAMEN CLINIQUE :

42 ans.

1m75 et 92,8 kg.

Il se déclare droitier.

Tension artérielle D/G : 15/10 à droite, 14/10 à gauche.

Fréquence cardiaque : 80/min.

Saturation en oxygène : 98 %.

Périmétrie des membres supérieurs :

|            | droite | gauche |
|------------|--------|--------|
| axillaire  | 23 cm  | 23 cm  |
| biceps     | 36 cm  | 35 cm  |
| avant-bras | 30 cm  | 30 cm  |
| poignet    | 19 cm  | 18 cm  |

Fonction segmentaire des épaules :

|                              | droite | gauche |
|------------------------------|--------|--------|
| abduction                    | 170°   | 180°   |
| antépulsion                  | 170°   | 180°   |
| rotation externe             | 20°    | 30°    |
| rétrépulsion                 | 20°    | 30°    |
| mouvement complexe supérieur | C7     | C4     |
| mouvement complexe inférieur | T7     | L4     |

Fonction segmentaire des poignets : extension/flexion : 80/0/80° à droite, 90/0/90° à gauche.

**DISCUSSION et ANALYSE :**

Nous avons tenté d'expliquer à Monsieur ARBIB Fouad et à son épouse que nous n'allions pas laisser le dossier en l'état et qu'il ne fallait surtout pas signer l'accord-indemnisation proposé par ETHIAS avec une incapacité permanente économique de 8 %.

Comme évaluée précédemment par moi-même en 2020, l'existence d'un greffon rénal associé à des cicatrices de brûlures sur 30 % de sa surface corporelle et à un syndrome anxiodépressif justifient une incapacité économique de 40 à 50 %.

J'ai rédigé une lettre de désaccord adressée à la juriste, Madame DE KEYSER d'ETHIAS que Monsieur ARBIB est également prié de signer.

Il est fort probable que nous serons amenés à intenter un procès au Tribunal du Travail contre ETHIAS qui propose une indemnisation largement insuffisante étant donné la sévérité des lésions-séquelles post-brûlures encourues par l'intéressé.

J'ai encore répondu à d'autres questions de la part de Monsieur ARBIB et de son épouse.

Le Docteur LAMBERT me fait remarquer que l'état anxiodépressif, à lui tout seul, justifie plus que 5 % d'incapacité permanente économique.

La Fondation a l'habitude de travailler avec le cabinet de Maître SOMERS et fera appel aux soins de ce cabinet dès que nous aurons la réponse à notre courrier de la part d'ETHIAS.

Bien cordialement et respectueusement,

Dr Serge Jennes